



Conseil économique et social

Distr. générale
19 décembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquantième session

5-8 mars 2019

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour examen et décision : données
et indicateurs relatifs au Programme de développement
durable à l'horizon 2030**

Travaux consacrés à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Conformément à la décision 2018/227 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le présent rapport rend compte des activités menées par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en coopération avec d'autres entités des Nations Unies, pour appuyer le Programme de développement durable à l'horizon 2030. On y trouvera des informations concernant le rapport annuel du Secrétaire général sur les objectifs de développement durable (E/2018/64), établi à partir de données tirées de la base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et d'une analyse de ces indicateurs, conformément aux dispositions du paragraphe 83 du Programme 2030. Le rapport présente également les travaux de mise à jour de cette base de données, notamment le lancement d'une nouvelle interface utilisateur, et les activités d'appui en faveur des pays qui appliquent ces indicateurs. Il rend également compte de l'état d'avancement des travaux sur les principes et directives relatifs aux plateformes nationales de communication et de diffusion de données et la mise en place d'un système fédérant les bases de données de référence aux niveaux national et mondial, et des travaux du réseau mondial d'établissements de formation statistique.

La Commission est invitée à prendre note des travaux réalisés et à formuler des observations sur l'état d'avancement des travaux et le projet de programme de travail.

* E/CN.3/2019/1.



I. Introduction

1. Dans sa décision 49/102, la Commission de statistique a accueilli avec satisfaction le travail accompli par la Division de statistique, en coopération avec les organismes des Nations Unies, pour assurer le suivi et l'examen systématiques, aux plans national, régional et mondial, de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 comme l'a demandé l'Assemblée générale aux paragraphes 4 et 11 de sa résolution 71/313. Plus précisément, la Commission s'est félicitée de l'établissement du rapport de 2017 sur les objectifs de développement durable et de la mise à jour de la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable. À cet égard, elle a prié la Division de publier des métadonnées appropriées et complètes ainsi que des directives sur la compilation de données sur les indicateurs. Elle s'est également félicitée des efforts déployés pour élaborer un système fédérant les pôles nationaux et internationaux de données relatives aux objectifs et s'est dite favorable à la création du Réseau mondial d'établissements de formation statistique, dont elle a approuvé le mandat. Enfin, elle a pris acte avec satisfaction des projets de principes et de directives relatifs aux plateformes nationales de communication et de diffusion de données et a prié la Division de lui faire rapport à ce sujet à sa cinquantième session.

II. Rapport de 2018 sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable

2. En 2018, la Division, avec la contribution des entités des Nations Unies, a établi deux rapports complémentaires visant à donner un aperçu des progrès réalisés et des lacunes à combler. S'inspirant des données produites par les systèmes statistiques nationaux, ces rapports passent en revue, trois ans après l'adoption du Programme 2030, les mesures prises pour réaliser ces objectifs ambitieux d'un avenir meilleur pour tous.

3. Le rapport du Secrétaire général intitulé « Point annuel sur les objectifs de développement durable » (E/2018/64) a beaucoup contribué aux délibérations des États Membres à la réunion de 2018 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable des Nations Unies. Destiné à un plus large public, le deuxième rapport, intitulé « Rapport sur les objectifs de développement durable 2018 », publié le 20 juin 2018, présente aux médias et au public les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme 2030, dans un format convivial¹.

4. Il ressort des rapports que les conditions de vie se sont améliorées au cours des dix dernières années, même dans les régions qui connaissent les grands obstacles au développement. Dans le même temps, les pays ont de plus en plus de mal à atteindre les objectifs, du fait, par exemple, de la rapidité du changement climatique, de l'augmentation du nombre de conflits, des inégalités et de la persistance de poches de pauvreté et de famine. Il est dit également qu'il importe d'avoir de toute urgence des données fiables, actualisées, accessibles et ventilées afin que les décideurs puissent prendre des décisions éclairées. Pour combler les besoins en matière de données, il faudra une volonté politique, des ressources suffisantes et l'engagement de renforcer la collecte, la production et la diffusion de données.

5. Les rapports reposent sur des données tirées du cadre mondial d'indicateurs élaboré par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, que l'Assemblée générale a adopté en juillet 2017, dans sa résolution 71/313. Ils sont assortis d'une annexe

¹ Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/sdgs/report/2018/>.

présentant des statistiques détaillées et de la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, contenant des données nationales et régionales.

III. Base de données

6. La Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable² a été publiée en même temps que le rapport de 2018 sur les objectifs de développement durable. Elle rassemble les données concernant les indicateurs mondiaux utilisés dans les rapports mentionnés plus haut et contient aussi bien des données nationales que des agrégats régionaux et mondiaux. Elle contient des données sur 144 des 232 indicateurs et plus de 1 million de fichiers de données. Une banque de métadonnées connexe³ contient les métadonnées pour les indicateurs ayant une méthode de calcul et de normes arrêtées au niveau international. L'accès aux données et métadonnées nationales permet d'assurer une transparence totale en ce qui concerne les données et les méthodes utilisées dans la communication d'information au niveau mondial.

7. La base de données et la banque de métadonnées sont gérées par la Division. Les données et les métadonnées sont fournies par les organismes et entités internationaux, appelés organismes responsables, en fonction de leurs mandats. Pour chaque valeur de l'indicateur, l'organisme responsable doit indiquer si les données nationales ont été ajustées, estimées, modélisées ou si elles sont issues du suivi mondial⁴. Par exemple, il est possible d'ajuster des données nationales pour les comparer au niveau international ou, si elles n'existent pas, de procéder à des estimations.

8. Pour la publication de 2018, l'interface utilisateur de la base de données a été améliorée pour la rendre plus interactive et conviviale. Une interface de programmation d'application est disponible et fournit un accès à la base de données au moyen de la spécification OpenAPI⁵. Grâce à un nouveau système amélioré de traitement des données, des mesures sont prises pour mettre à jour les données de manière plus fréquente (au lieu d'une grande mise à jour annuelle, plusieurs mises à jour annuelles par domaine) afin que les utilisateurs disposent de données plus actuelles.

9. On trouvera les rapports, la base de données et la banque de métadonnées sur le site Web consacré aux indicateurs des objectifs⁶, qui est administré par la Division. Le site Web contient également des informations sur les travaux et les activités du

² Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>.

³ Disponible à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/sdgs/metadata/>.

⁴ La nature des données est déterminée comme suit : a) données nationales : produites et diffusées par le pays en question (y compris les données ajustées par le pays pour répondre aux normes internationales) ; b) données nationales ajustées : produites et transmises par le pays en question mais ajustées par un organisme international afin d'assurer la comparabilité internationale, notamment la conformité avec les normes, définitions et classifications internationalement reconnues ; c) données estimées : elles sont estimées à partir de données nationales (enquêtes, données administratives ou autres sources, tant qu'il s'agit toujours de la même variable estimée) par l'organisme international lorsque les données nationales d'une ou de plusieurs années ne sont pas disponibles, qu'il existe des sources multiples ou que la qualité des données pose problème ; d) données modélisées : calculées par l'organisme à l'aide de covariables quand il n'existe aucune donnée sur la variable estimée ; f) données de suivi mondiales : produites régulièrement par l'organisme chargé de ce suivi à partir de données nationales. Il n'y a pas de données nationales correspondantes.

⁵ Une documentation à ce sujet est disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/SDGAPI/swagger/>.

⁶ Voir <http://unstats.un.org/sdgs/>.

Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'un ensemble d'outils permettant aux équipes de pays d'assurer le suivi et la communication d'informations concernant la réalisation des objectifs.

IV. Manuel électronique sur les indicateurs relatifs aux objectifs

10. Dans le Programme 2030, les États Membres ont été encouragés à procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis aux niveaux national et infranational. En conséquence, les statisticiens nationaux ont de plus en plus besoin d'informations ciblées sur les moyens de collecter et de calculer des données sur les mesures prises pour atteindre les objectifs, et d'assurer le suivi des objectifs, en utilisant des données produites par les systèmes statistiques nationaux. Consciente de cette nécessité, la Division, en collaboration avec les organismes responsables des indicateurs, a récemment publié un manuel électronique sur les indicateurs des objectifs mondiaux⁷.

11. Se voulant un document de référence complet concernant les principaux aspects méthodologiques (concepts, définitions, sources et méthodes de calcul), essentiels à l'élaboration des indicateurs, le manuel contient des liens et des références renvoyant à des informations plus détaillées, que les statisticiens nationaux pourraient utiliser, au besoin. À l'heure actuelle, le manuel couvre quelque 120 indicateurs de catégories I et II, et sera mis à jour selon que de besoin pour tenir compte de l'évolution des méthodes et intégrer d'autres indicateurs à mesure que leur méthodologie s'établit et qu'ils sont reclassés à la catégorie II ou I.

V. Programme de travail du groupe de travail interinstitutions sur l'examen mondial des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable

12. Par les données et les analyses qu'ils fournissent, plus de 50 institutions et organisations internationales ont contribué à l'établissement des rapports sur la réalisation des objectifs et à l'approvisionnement de la base de données et de la banque de métadonnées des indicateurs mondiaux relatifs aux objectifs de développement durable. Afin que le système des Nations Unies dispose d'une méthode d'établissement des rapports qui lui sont demandés dans le Programme 2030, la Division organise régulièrement des téléconférences avec ces institutions pour les aider à élaborer des rapports d'étape et à mettre régulièrement à jour la base de données. Depuis 2017, une réunion annuelle en personne est également organisée pour faciliter les échanges et approfondir les discussions techniques.

13. Le Groupe de travail interinstitutions mène les activités suivantes :

- a) Il examine les plans pour l'établissement du rapport d'étape annuel sur les objectifs du Secrétaire général et du rapport annuel complémentaire grand public ;
- b) Il approuve le plan, la portée et la couverture des rapports annuels et les contributions des organisations compétentes ;

⁷ Disponible à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/wiki/display/SDGeHandbook/Home>.

- c) Il contribue à la mise à jour régulière de la base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable, notamment en actualisant et en affinant les métadonnées, selon que de besoin ;
- d) Il présente et passe en revue les activités de développement des capacités relatives aux statistiques et aux indicateurs pour le Programme 2030 ;
- e) Il fait rapport chaque année à la Commission dans le cadre du présent rapport.

VI. Activités de coopération au service du développement et d'assistance technique de la Division de statistique concernant les indicateurs relatifs aux objectifs

14. La Division, les commissions régionales et les institutions spécialisées, fonds et programmes ont continué de travailler en étroite collaboration dans le domaine du renforcement des capacités statistiques. Un programme de 10 millions de dollars du Compte de l'ONU pour le développement est actuellement mis en œuvre, avec la participation de l'ensemble des commissions régionales, de la CNUCED, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et de la Division, afin de doter les systèmes statistiques nationaux de moyens renforcés pour le suivi et l'examen des objectifs, notamment en comblant l'absence de données dans certains domaines. Ce programme comporte quatre volets : les moyens de mise en œuvre, les statistiques et les indicateurs relatifs à l'environnement, les statistiques et les indicateurs sociaux et démographiques et les statistiques et les indicateurs économiques.

15. La mise en œuvre a commencé par étapes au quatrième trimestre de 2016. La plupart des activités menées au titre des quatre volets l'ont d'abord été aux niveaux régional et sous-régional, avant de passer progressivement à des missions dans les pays, des ateliers de formation nationaux, l'élaboration de directives spéciales, le recensement des bonnes pratiques et la conception de formations en ligne. Au départ, le programme devait s'arrêter progressivement pour finir en 2019 par une série d'ateliers aux niveaux sous-régional et régional. Il ressort d'une évaluation à mi-parcours, réalisée par un évaluateur externe en novembre 2017, que le programme se déroulait normalement et était globalement sur la bonne voie, malgré un démarrage tardif. Compte tenu des conclusions et des recommandations figurant dans ce rapport d'évaluation, il a été décidé de proroger le programme d'un an, jusqu'à la fin de 2020, et de lui octroyer un financement supplémentaire de 1,5 million de dollars.

16. Le programme vise également à donner aux pays en développement les moyens de renforcer le cadre juridique, institutionnel et organisationnel dans lequel les autorités statistiques mènent leurs activités, et à promouvoir une planification intégrée et systématique de la production et du développement de statistiques afin de répondre aux besoins accrus en données dans divers domaines statistiques. Pour mettre en place un portail d'apprentissage en ligne, comprenant des supports et des cours de formation pour la production et l'utilisation d'indicateurs de suivi des objectifs, il est prévu dans le programme d'appuyer l'élaboration de directives et de matériel pédagogique pertinents, plus particulièrement la mise à jour du Manuel d'organisation statistique, dont la troisième édition a été publiée en 2003, comme l'a demandé la Commission dans sa décision 48/103.

17. La version actualisée du manuel est conçue comme un document évolutif qui sera disponible sous forme électronique, ce qui permettra de rédiger et de publier les

chapitres de manière indépendante, conformément aux priorités définies à la quarante-neuvième session de la Commission. L'ensemble du processus de mise à jour repose sur une approche axée sur les pays et est piloté par une équipe de rédaction constituée de consultants, dirigée par la Division et un groupe consultatif composé de 21 pays et organisations. Les avant-projets de certains chapitres sont en cours d'examen. Tous les chapitres devraient être achevés d'ici à la fin de 2020.

18. La Division a réalisé deux autres projets financés par le Compte pour le développement visant à renforcer les capacités statistiques des États Membres en matière de suivi des objectifs. L'un de ces projets, achevé au premier semestre de 2018, a permis d'aider les organismes de statistique de six pays pilotes à mesurer, suivre et évaluer les progrès accomplis dans la réalisation du Programme 2030 et à en rendre compte. Au final, il a été possible d'évaluer la capacité statistique des pays pilotes en matière de suivi des indicateurs mondiaux et de mettre au point une méthode d'évaluation détaillée du déficit de capacités statistiques. L'autre projet, qui a été achevé à la fin de l'année 2017, a permis d'aider les États Membres à développer et à renforcer les statistiques relatives à l'environnement et à la comptabilité environnementale et économique intégrée afin d'assurer un meilleur suivi du développement durable.

19. En décembre 2016, la Division est formellement convenue de mener un projet financé par le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord afin de mettre les indicateurs des objectifs de développement durable à la disposition du plus grand nombre de personnes possible et de renforcer la capacité des pays à compiler et à exploiter ces indicateurs. Le projet couvre 20 pays d'Afrique et d'Asie, dont 9 ont participé à un projet antérieur de la Division et du Ministère sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le projet en cours se poursuivra jusqu'en juin 2021.

20. Les principales activités du projet consistent à aider les pays à mettre au point des stratégies nationales pour le suivi des objectifs, en créant des plateformes nationales de données et de métadonnées des indicateurs relatifs aux objectifs ou, le cas échéant, en les améliorant, et en coopérant avec les utilisateurs de données relatives aux objectifs. Les résultats attendus à l'échelle mondiale sont la création d'une plateforme de production et de visualisation des données relatives aux objectifs, qui permettrait de disposer d'une base de données mondiale et de comparer des ensembles de données nationales et mondiales, et de mettre en place un système d'échange automatique de données conforme à la norme d'échange de données et de métadonnées statistiques.

21. La Division a mené des missions d'évaluation initiale dans tous les nouveaux pays participant au projet. L'évaluation des lacunes en matière de capacités a été faite de manière exhaustive dans la plupart des pays, et le reste des évaluations est prévu au premier semestre de 2019. Des ateliers nationaux sur les métadonnées, qui seront organisés au cours des mois à venir, permettront de dispenser une formation sur la structure des métadonnées et l'établissement d'indicateurs relatifs aux objectifs. Par ailleurs, la Division aidera les pays à faire en sorte que les plateformes nationales soient utilisées autant que possible dans la prise de décisions et l'établissement des rapports. La Division, pour donner suite aux demandes des pays pilotes, s'emploiera également à améliorer la disponibilité des données⁸.

22. En 2018, avec deux pays participant au projet, à savoir le Cambodge et la République-Unie de Tanzanie, la Division a également procédé, à titre d'essai, à l'échange de données sur les indicateurs relatifs aux objectifs, en suivant toujours la

⁸ On trouvera de plus amples informations sur les activités menées dans le cadre du projet à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/capacity-building/unsd-dfid>.

norme d'échange de données et de métadonnées statistiques. Les indicateurs nationaux de ces pays ont été placés sur le site Web pilote d'échange de données de la Division, qui permet de comparer les indicateurs nationaux et mondiaux. Ce travail se poursuivra jusqu'à ce que l'échange de données et de métadonnées soit fait avec l'ensemble des pays participant au projet.

23. Dans le cadre du Groupe chargé du suivi des résultats de la mise en œuvre intégrée des objectifs de développement durable, qui fait partie du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, la Division travaille également en étroite collaboration avec d'autres organismes internationaux, par l'entremise d'une équipe spéciale chargée de la collecte et de la communication de données axées sur les pays, dont la présidence est assurée par le Département des affaires économiques et sociales, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le Groupe a été créé en mai 2018 pour faciliter la fourniture d'un appui cohérent par les équipes de pays des Nations Unies (organismes résidents et non résidents) aux systèmes statistiques nationaux en vue de la localisation, du suivi des objectifs de développement durable et de la communication d'informations à ce sujet (indicateurs et cibles). A cet effet, la Division héberge sur son site Web consacré aux indicateurs de suivi des objectifs des outils destinés aux équipes de pays des Nations Unies⁹.

24. Le document paru sous la cote [E/CN.3/2019/28](#) donne un aperçu général des activités de la Division en matière de renforcement des capacités techniques, y compris celles concernant l'application des indicateurs relatifs aux objectifs. Par ailleurs, le rapport du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 ([E/CN.3/2019/4](#)) rend compte de la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable et des travaux du deuxième Forum mondial des Nations Unies sur les données. Dans son rapport ([E/CN.3/2019/2](#)), le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable présente les activités menées au titre de la mise en œuvre du cadre mondial d'indicateurs, telles que les travaux méthodologiques sur les indicateurs et les flux de données, et les mesures prises par les trois groupes de travail chargés d'étudier les liens existant entre les statistiques relatives aux objectifs de développement durable, l'échange de données et de métadonnées statistiques et l'information géospatiale

VII. Principes et directives relatifs aux plateformes nationales de communication et de diffusion de données

25. En janvier 2018, en coopération avec des partenaires, la Division a organisé une conférence sur les plateformes nationales de communication et de diffusion de données. Les participants ont examiné et approuvé des principes concernant des plateformes de communication et de diffusion des indicateurs de suivi des objectifs ainsi que des directives pour leur application, qui ont été soumis pour information et examen à la Commission, à sa quarante-neuvième session. Ces principes et directives, qui ont fait l'objet de nombreuses consultations avec les pays, se sont avérés extrêmement utiles pour orienter les activités menées dans le cadre du projet du Ministère du développement international, mentionné plus haut, et d'autres initiatives internationales visant à aider les pays à concevoir et mettre en place leurs plateformes nationales de communication et de diffusion de données.

⁹ Voir <https://unstats.un.org/sdgs/unct-toolkit/>.

26. Sur la base de l'expérience acquise dans les pays et d'autres consultations, les principes et directives ont fait l'objet d'un examen final en vue de leur application. Les plus récents sont présentés dans un document de référence. Les pays, les organismes internationaux et d'autres acteurs peuvent s'en servir pour évaluer les plates-formes proposées et prendre des décisions en conséquence. À titre d'exemple, dans le cadre du projet du Ministère du développement international mentionné plus haut, la Division a utilisé ces principes et directives pour examiner les solutions de plateforme et encouragé les pays à se joindre à des initiatives à long terme qui appuieront la plateforme au-delà de la fin du projet pour en assurer la viabilité.

VIII. Lancement d'un un système fédéré d'information à l'appui des objectifs

27. En mars 2017, la Division, en partenariat avec l'Environmental Systems Research Institute (ESRI), a lancé des travaux de recherche sur un système fédéré d'information à l'appui des objectifs, afin d'étudier la possibilité de mettre en place une plateforme moderne de collaboration entre les producteurs et les utilisateurs de données et d'informations statistiques et géospatiales dans les systèmes statistiques nationaux et mondiaux¹⁰. Ces travaux étaient fondés sur une vision partagée de la mise en œuvre du Programme 2030 grâce à la mise à disposition et à l'exploitation efficaces de données statistiques et géospatiales intégrées et d'autres sources de données et à l'utilisation de technologies facilitant l'interopérabilité, la mise en commun, la visualisation et la diffusion des données ainsi que la collaboration entre les producteurs de données. Les pays ci-après se sont joints à cette initiative : Afrique du Sud, Brésil, Colombie, Émirats arabes unis, Irlande, Kenya, Maroc, Mexique, Népal, Philippines, Qatar, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Sénégal ainsi que l'État de Palestine. Plusieurs pays ont engagé des consultations avec la Division pour participer au système.

28. Le premier exercice pilote a permis de faire un test de validation du système, qui a été examiné lors d'un séminaire tenu avant la quarante-neuvième session de la Commission. Par la suite, la Commission, dans ses décisions 49/101 et 49/102, s'est félicitée des efforts déployés pour élaborer le système en vue de faciliter l'intégration des différentes sources de données, de favoriser l'interopérabilité des données, d'encourager la collaboration entre les partenaires issus de groupes de parties prenantes, notamment les fournisseurs de données géospatiales et d'autres données, et d'améliorer la circulation des données et la communication à l'échelle mondiale de données sur les objectifs de développement durable.

29. Avec le lancement d'une base de données de référence des Nations Unies comportant des couches de séries de données géospatiales provenant de la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et fédérée à un nombre croissant de base de données de référence nationales, l'initiative entre dans une phase de pleine mise en œuvre, axée sur la mobilisation des ressources et l'expansion du réseau de partenaires en vue d'élargir son champ d'action et sa portée¹¹.

¹⁰ Un fournisseur international de logiciels et d'applications Web relatifs aux systèmes d'information géographique ainsi que d'applications de gestion de bases de données géospatiales.

¹¹ Disponible à l'adresse suivante: <https://unstats-undesa.opendata.arcgis.com/>.

IX. Réseau mondial d'établissements de formation statistique

30. Le Réseau mondial d'établissements de formation statistique a continué de mener des activités de formation dans le domaine des statistiques officielles. À sa première réunion, tenue le 8 mars 2018, en marge de la quarante-neuvième session de la Commission, les membres fondateurs et les membres du groupe consultatif ont examiné la voie à suivre et étendu la participation à d'autres entités. Actuellement, il y a 21 membres fondateurs, dont 16 instituts de formation régionaux et internationaux et 5 pays dont les organismes nationaux de statistique disposent de centres de formation statistique qui offrent une formation au-delà de leurs frontières nationales. Outre les membres fondateurs, le Réseau comprend un groupe consultatif multipartite, actuellement composé de huit organismes nationaux de statistique. A la première réunion, l'actuelle Présidente de l'Institut international de statistique a été élue à la présidence du Réseau.

31. Le Réseau a plusieurs volets d'activités dans le domaine de la formation à la statistique, ainsi : a) les membres fondateurs surveillent la demande et l'offre de formation dans le domaine des statistiques officielles et déterminent, après analyse les lacunes et donc les domaines qui requièrent une plus grande attention; b) des études de cas sont élaborés pour les cours de formation; c) les technologies utilisées dans la formation dans le domaine des statistiques officielles et les systèmes statistiques sont passées en revue et vérifiées; et d) les programmes d'initiation à la statistique sont examinés et évalués, en tenant compte notamment des besoins des décideurs en matière de données. Quatre équipes spéciales ont été créées pour mener à bien les activités de chaque volet. Les activités du Réseau se déroulent en continu.

32. Un document de référence présente les membres actuels et les résultats du Réseau.

X. Questions à examiner

33. La Commission est invitée à :

- a) **Prendre note du présent rapport ;**
- b) **Approuver les principes et directives relatifs aux plateformes nationales de communication et de diffusion de données ;**
- c) **Faire part de ses vues sur la poursuite de la mise en œuvre du système fédérant les centres de données relatives aux objectifs aux niveaux national et mondial ;**
- d) **Exprimer son avis sur l'état d'avancement des travaux du Réseau mondial d'établissements de formation statistique.**